

CERTIFICAT DE SÉCURITÉ

Par la présente, Bürli Spiel- und Sportgeräte AG confirme que ce produit a été développé, fabriqué et contrôlé conformément aux exigences de sécurité en vigueur.

Produit:

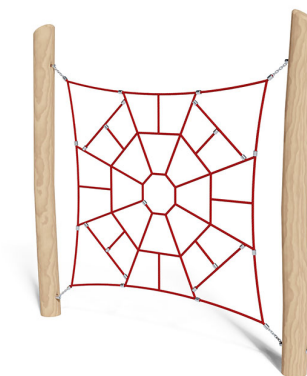
Article 40524

Désignation:

Toile d'araignée

Fabricant:

Bürli Spiel- und Sportgeräte AG



Le produit est conforme, le cas échéant, aux normes applicables

- SN EN 1176 (Équipements et sols d'aires de jeux)
- SN EN 1177 (Revêtements de surfaces d'aires de jeux absorbant l'impact)

et répond aux exigences fondamentales en matière de stabilité, de qualité des matériaux et de sécurité d'utilisation.

La sécurité est garantie en cas de montage correct et d'utilisation conforme.

Date:

01.01.2026



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'iV. Marcel Graf'.

iV. Marcel Graf
Spécialiste qualifié des aires de jeux

Bürli Spiel- und Sportgeräte AG
Längmatt 1, CH-6212 St. Erhard
buerli.swiss